JOURNEE NATIONALE D'ACTIONS POUR DÉFENDRE L'ART ET LA CULTURE JEUDI 6 MAI 2010 À PARIS ET EN RÉGIONS

La journée nationale d'actions du 29 mars dernier pour « défendre l'art et la culture », contre la réforme des collectivités territoriales et la Révision générale des politiques publiques, a rassemblé plus de 4000 professionnels à Paris et un millier en province.

Nous devons renforcer et élargir notre mobilisation, d'autres secteurs de la culture vont nous rejoindre.

1) La réforme des collectivités territoriales retire aux départements et aux régions la possibilité d'intervenir librement dans le domaine de l'art et de la culture, qu'ils financent aujourd'hui autant que l'État. D'ores et déjà, la suppression de la taxe professionnelle va obérer sinon empêcher le subventionnement de notre secteur par les départements et les régions, puisqu'ils seront obligés de financer d'abord leurs compétences obligatoires.

Avant même l'application de la réforme, des départements, grevés par des charges nouvelles non compensées par l'État sont en train de retirer près de 20% des sommes attribuées à l'art et à la culture.

A court terme, cette réforme pourrait entrainer la disparition de nombreux festivals, lieux d'art et de spectacles et compagnies à Paris et en Province.

- → Nous demandons le maintien de la compétence générale, et dans tous les cas une vraie garantie de compétence culturelle pour les départements, les régions et la sanctuarisation des budgets.
- 2) La Révision générale des politiques publiques agit dans notre domaine de manière brutale. Elle affaiblit le ministère de la Culture, remettant en question ses missions essentielles de service public. Elle vise, sous couvert de modernité et d'efficacité, à restreindre fortement les capacités artistiques de toutes les structures culturelles.
 - → Nous exigeons son arrêt dans notre secteur, pour ne pas ajouter le chaos à la crise.
- 3) Le ministère des Finances veut retirer 30 millions d'euros au seul secteur de la création dès 2011.
 - → Nous exigeons un plan de relance et de développement.

Toutes ces attaques et ces restrictions budgétaires ont pour conséquence une précarité grandissante pour un grand nombre de métiers du spectacle et de la culture.

- → Nous demandons une vraie politique publique en faveur de l'emploi artistique et la pérennisation du régime spécifique d'assurance chômage des artistes et techniciens du spectacle.
- 4) Le Conseil de la création artistique, présidé par le Président de la République et animé par M.Karmitz, prétend exercer les prérogatives de la Direction de la création artistique du ministère de la Culture. Il contient en germe une « réforme » qui, à terme, désengagerait le Ministère dans le soutien aux créateurs et cautionne dès aujourd'hui la politique de démantèlement de l'art et de la culture.
 - → Nous en demandons la dissolution.

Nous devons lutter maintenant. Demain, il sera trop tard!

Nous devons être nombreux le 6 mai pour défendre l'art et la culture!

Nous appelons les artistes, les personnels des structures artistiques et culturelles, les cadres territoriaux, les personnels du ministère de la Culture, des bibliothèques, des lieux d'art contemporains, des musées, les professionnels de l'audiovisuel public, de l'action culturelle, en particulier dans le cinéma, les enseignants des disciplines artistiques, les spectateurs, à nous rejoindre pour une nouvelle journée d'actions le 6 mai :

- à Paris, manifestation à 14H30, depuis le Cirque d'Hiver jusqu'au Centre Pompidou, via le Palais Royal;
- en régions, une série d'actions, publiques et médiatiques sur le thème « lieux d'art et de culture ouverts ou fermés ? ».

Signataires confirmés :

CGT Culture, CGT Spectacle, CIPAC, CRACC Ile-de-France, FASAP-FO, FCCS CFE-CGC, SNACOPVA CFE-CGC, SNAPS CFE-CGC, SNCAMTC CFE-CGC, SNELD CFE-CGC, SNSP, SYNDEAC. (*)

(*)

CGT Culture, Syndicat CGT des personnels des affaires culturelles

CGT Spectacle, Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle CIPAC, Fédération des professionnels de l'art contemporain

CRACC Ile-de-France, Comité régional d'action pour la culture et la connaissance en Ile-de-France FASAP-FO, Fédération FO du spectacle, de l'audiovisuel et de la presse

FCCS CFE-CGC, fédération de la culture, de la communication et du spectacle de la CFE-CGC

SNACOPVA CFE-CGC, Syndicat national des artistes et chefs d'orchestres professionnels de variétés et arrangeurs CGC

SNAPS CFE-CGC, Syndicat national des artistes et des professions du spectacle CGC SNCAMTC CFE-CGC, Syndicat national des cadres, agents de maîtrise et techniciens de la cinématographie

SNELD CFE-CGC, Syndicat national de l'édition, de la diffusion et de la distribution de la presse des musées et des domaines nationaux

SNSP, Syndicat national des scènes publiques

SYNDEAC, Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles